

Image not found or type unknown



Erreur sur salaire interim

Par **dubosc**, le **14/01/2009** à **23:46**

bonjour,rnrnMon amie était encore il y a peu en intérim mais la boîte d intérim qui l'a embauché a fait une erreur sur son salaire suite a une revalorisation salariale.En effet la secrétaire a mis les congés payés à 9 euros au lieu de 70 centimes .Bref elle a donc trop perçu et doit maintenant une coquette somme d argent qu'elle ne peut évidemment pas payé. La boîte d interim menace de lui mettre les huissiers aux fesses ..elle a déjà verse 100 euros .sachant qu'elle ne peut pas leur verser tout d un coup .Quel recours a t elle?